



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 21 août 2018

Lieu : La Bibliothèque, Ancien Presbytère d'Aigaliers
14h00 - 16h30

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Véronique Peron, Nicole Thouroude.

Absents excusé(e)s : Patricia Matisson, Nicole Thouroude

Invités : Sophie Mary

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

- du CA du 3 juillet 2018
approuvé à l'unanimité

L'absence de Nicole Thouroude lors des dernières réunions du C.A est constatée, bien que ces absences soient justifiées, les membres du C.A se posent la question si Mme Thouroude veut continuer ou pas. A voir en début d'année prochaine.

Véronique Peron signale qu'elle ne pourra assister aux prochaines réunions du C.A mais qu'elle restera joignable par mails si besoin.

2. Bilan et prévisions financières

Le trésorier, Yves Engrand présente le tableau récapitulatif des comptes jusqu'au 31 juillet 2018. Les prévisions budgétaires sont conformes à ce qui avait été annoncé. Une subvention complémentaire de 6 594 € concernant l'EVS a été versé en juillet, celle ci n'était pas prévue à cette période de l'année. Afin d'être plus serein le bureau souhaite l'augmentation de la trésorerie moyenne de 5 000 € en maintenant une gestion serrée des dépenses.

3. Rentrée 2018/2019

Adhésions : Pour la rentrée 2018/2019, le C.A doit fixer un nombre maximum d'adhérents pour une adhésion familiale.

Il est convenu qu'il n'y a pas de limite d'adhérents pour une adhésion familiale si les adhérents concernés sont les enfants des parents adhérents (ou famille recomposée). Si des adhérents souhaitent inscrire leurs petits-enfants le nombre maximum pour une adhésion familiale est fixé à 6 (soit 2 adultes et 4 petits-enfants ou 1 adulte et 5 petits-enfants). S'il y a d'avantage de petits-enfants, les adhérents devront souscrire une autre adhésion familiale.

Sont considérés enfants, les personnes de moins de 18 ans fiscalement à charge.

Activités hebdomadaires : le C.A doit fixer un nombre minimum d'inscrits pour le maintien des ateliers enfants (poterie, arts plastiques, théâtre ados et enfants). Pour que les ateliers soient financièrement viables, le nombre de 7 inscrits minimum par atelier est choisi par le C.A.

CLAS : Les jours et horaires pour les ateliers d'aide à la scolarité ont été fixés lors des dernières réunions avec le SIRP, les niveaux scolaires pour chaque atelier doivent être confirmés par Frederique Bonzi la responsable du SIRP, Florence Meillat étant référente pour le CLAS s'en occupe.

Nouveaux locaux : Comme prévu les foyers de Baron et Foissac sont prêtés pour la gymnastique, il y a par contre un contre temps pour le foyer de Serviers qui ne sera pas disponible un mercredi par mois. Les ateliers théâtre ados et enfants seront maintenus à Serviers toute l'année et auront lieu à la bibliothèque d'Aigaliers lors de l'indisponibilité du foyer de Serviers. La liste des dates d'indisponibilité nous a été promise mais ne sera communiquée qu'en septembre.

Les ateliers de poterie intergénérationnelle du mercredi et les stages bi-mensuels du samedi matin initialement prévus à Serviers auront lieu dans la salle de la bibliothèque d'Aigaliers. Le matériel ayant déjà été transféré au foyer de Serviers sera « rapatrié » à Aigaliers.

Le CA remercie tous les bénévoles qui ont oeuvré pour la mise en cartons, nettoyage et réinstallation de la bibliothèque ceci afin que les usagers puissent dès la rentrée emprunter des livres. Les personnes référentes de la bibliothèque aidées de Thérèse Martin Dath finiront rapidement les installations restant à effectuer.

Randonnée : Le programme de randonnée est prêt, les circuits ont été sélectionnés par les responsables de l'activité. Les randonnées seront menées tout au long de l'année par Jean-Luc Bordel, Jim Cluchey, Yves Engrand, Pascal Peron et Jean-Claude Trimintin. Une personne référente a été choisie pour chaque circuit. Si d'autres personnes souhaitent proposer d'autres circuits elles peuvent en faire part aux responsables. Environ dix nouvelles sorties sont prévues pour les randonnées du vendredi après-midi et un tarif annuel de 5 € d'inscription à l'activité a été voté par le C.A (vote réalisé par mail cet été).

4. Programme d'activités ponctuelles de la rentrée

Lydie Krause et Véronique Peron finalisent l'organisation des prochaines sorties.

Sortie à Saint Quentin la Poterie du 7 octobre : en cas de pluie la visite des roulottes sera annulée. L'information sera communiquée lors d'une infolettre. Il n'y a pas de nombre limité d'inscrits.

La Maison Rouge le 11 novembre : minimum de 15 (pour un tarif de groupe) et limité à 30 personnes.

Musée de la Romanité du 8 décembre : Gratuit pour les moins de 7 ans, nombre limité pour la visite à 20 personnes.

Spectacle de Noël au Cratère le 16 décembre : Les réservations seront ouvertes à partir du 6/11. L'achat de 15 places est prévu comme l'an dernier.

5 - Lettre de L'Aphyllanthe

Thérèse Martin-Dath a quasiment terminé la rédaction et mise en page de la lettre, quelques corrections sont à prévoir à la suite des décisions du C.A du jour. Nicole Gaüzère a fait les corrections d'orthographe et de syntaxe.

La mairie d'Aigaliers étant fermée jusqu'au 3 septembre, l'impression ne pourra pas se faire avant. La distribution devra s'organiser sur Aigaliers entre le 5 et le 7 septembre avant la journée portes ouvertes.

Sophie Mary se charge de contacter les mairies de Baron et Foissac pour demander les impressions au plus tôt et va contacter les personnes habituelles pour organiser la distribution avant le 8 septembre de préférence. Elle tiendra informée Thérèse Martin-Dath des réponses.

6 - Logistique rentrée

La journée Portes Ouvertes aura lieu le samedi 8 septembre de 15h à 18h30 dans les nouveaux locaux de la bibliothèque. A l'issue de la journée un apéritif est prévu avec les membres du C.A et les animatrices.

La présence des animatrices est souhaitée, Sophie Mary se charge de leur envoyer un mail pour leur rappeler la date et horaires.

Les membres du C.A présents ce jour seront : Claude Huguet-Bordel, Jim Cluchey, Yves Engrand, Claire Lasserre, Nicole Gaüzère, Thérèse Martin-Dath et Lydie Krause.

Sophie Mary sera également présente pour la saisie des adhésions. Un article dans la presse locale (Républicain et Midi Libre) est prévu pour annoncer l'évènement.

7- Tennis

Le règlement intérieur a été finalisé et envoyé par mail aux membres du C.A, celui ci est approuvé à l'unanimité. Il devra être approuvé également par la Mairie d'Aigaliers. Le montant de la cotisation est également approuvé à l'unanimité. La présidente, Claude Huguet-Bordel se charge de transmettre ces informations à la Mairie et de faire approuver les décisions.

8. Questions diverses

Le département lance un appel à projets, le FDVA (Fonds de développement de la Vie Associative). Cette demande de subvention semble remplacer l'ancienne subvention de Réserve Parlementaire. Un financement entre 1 500 € et 15 000 € peut être versé pour l'année. Le dossier est à rendre avant le 9/09/2018.

Le secrétaire adjoint, Jim Cluchey propose de répondre à cet appel à projets avec l'action suivante :

- Organisation de conférences/colloques sur le sujet du pistage informatique et ses dangers afin de sensibiliser la population locale et donner des méthodes pour éviter ces pistages.

- Achat de quelques ordinateurs portables pour organiser des ateliers/formations sur le même sujet.

Pour ces projets, il faudra trouver un ou plusieurs conférenciers compétents sur ce domaine. Gérard Berry pourrait être intéressé. A voir également si le Département, la CAF et autres partenaires locaux ont d'autres contacts.

Jim Cluchey se propose de rédiger l'appel à projets. Les membres du C.A autorisent la rédaction d'un projet à soumettre.

9. Date du prochain CA

- Mardi 16 octobre à 14h00